

« Que des questions, aucune réponse » : la transformation de l'usine Yara interroge toujours

Presse Océan [Nicolas DAHERON](#). Publié le 06/11/2024 à 19h23

Le comité de suivi de site extraordinaire qui s'est tenu ce mercredi 6 novembre 2024 à la mairie de Montoir n'a pas apporté les éléments concrets attendus sur le devenir de l'usine d'engrais. Le sous-préfet de Saint-Nazaire a annoncé de nouveaux contrôles de la Dreal (*).



Une vingtaine de manifestants étaient réunis devant la mairie de Montoir pour exprimer leurs inquiétudes. | PHOTO PO-ND

Yara quoi ? . La petite formule plaquée sur les pancartes des manifestants postés devant la mairie de Montoir résume à elle seule la question qui taraude les riverains représentés par l'AEDZRP (Association environnementale dongeoise des zones à risques et du PPRT). Ce mercredi 6 novembre 2024, ils sont une petite vingtaine réunis à l'occasion d'un comité de suivi de site (CSS) de l'usine d'engrais Yara. Une réunion à l'issue de laquelle les participants attendaient beaucoup pour esquisser l'avenir du site qui a stoppé sa production et doit être reconverti en plateforme de stockage. Bilan : Une coquille vide , tance le maire Thierry Noguet, on n'a que des questions et aucune réponse . Un avis partagé par le délégué CGT Philippe Nicolas, pas vraiment surpris .

Le PSE validé par l'État le 22 octobre

Il y a au moins une certitude sur le volet social : le PSE (plan de sauvegarde des emplois) [qui prévoit la suppression de 139 postes a été validé par les services de l'État le 22 octobre dernier](#). Une étape importante qui doit permettre au groupe Yara, dont le président en France Nicolas Broutin était présent ce mercredi, de notifier aux services de l'État ses intentions. Ce n'est pas encore le cas. Nous attendons les portés à connaissance, a confirmé le sous-préfet de Saint-Nazaire Eric de Wispelaere à la sortie de la réunion. Ils ont évoqué deux phases, et un premier document doit être déposé avant la fin de l'année .



Le sous-préfet de Saint-Nazaire Eric de Wispelaere lors de son arrivée à la réunion. | PHOTO PO-ND

Un « cadencement resserré »

Pointé du doigt pour son manque de transparence, le représentant de l'État a répondu en annonçant de nouveaux contrôles de la Dreal en novembre et décembre . [La conséquence des astreintes qui courent toujours en lien avec les précédents arrêtés préfectoraux](#). Il y a un cadencement resserré pour le suivi du respect des prescriptions, assure Eric de Wispelaere. Une manière de mettre la pression ? Le sous-préfet préfère répondre que l'État aborde avec la plus grande rigueur l'application de la réglementation .

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace [J'y vais](#)

Stockage d'ammonitrate

Un nouveau CSS est d'ores et déjà programmé le 5 décembre 2024, le troisième depuis le début l'année. Reste à savoir si les fameux documents seront sur la table. C'est le grand flou, déplore le député Matthias Tavel. Nous n'avons pas la confirmation que les futurs projets se feront dans un respect scrupuleux de la réglementation et des riverains. L'État doit se faire respecter et être intransigeant. Le délégué CGT Philippe Nicolas partage cette interrogation : La plateforme respectera-t-elle le périmètre prévu initialement ?, questionne-t-il alors que [le site accueille un nouveau stockage d'ammonitrate. « Ils ont le droit d'engager leur projet de transformation »](#), souffle ce dernier.

Pour le maire Thierry Noguét, une nouvelle fois l'entreprise se fait supplier. C'est du Yara dans le texte. Tous les regards sont maintenant tournés vers la prochaine échéance du 5 décembre.

(*) Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement